



BREVES CFDT

CSE du 30 janvier

Poursuite le 3 février 2025

Santé et conditions de travail

La **CFDT** alerte la Direction sur les résultats du Baromètre social en berne et insiste sur l'expression des inquiétudes des ELD. La **CFDT** insatisfaite des réponses apportées par la Direction, ré-insiste sur une prise en charge concrète de la souffrance des agents. Soucieuse de proposer des actions dans le cadre de la CSSCT, la **CFDT** interpelle, à nouveau, la Direction sur la nécessité d'obtenir les données détaillées du baromètre interne.

La **CFDT** revendique, une fois de plus, l'accès à la formation "1er secours en santé mentale" sur la base du volontariat.

EDO/DPA

Poursuite des EDO téléphoniques jusqu'en juin suite au report de l'automatisation.

A partir de mars, les DE auront la possibilité de remplir seul le questionnaire pour tester leur autonomie. La Direction souhaite laisser à la main des agences la durée des entretiens EDO/DPA mais elle préconise, pour les AIJ/CEJ, 1H15 de DPA afin de tenir compte de l'administratif.

15 heures d'activité

La loi plein emploi prévoit que chaque DE consacre 15 heures par semaine à sa recherche d'emploi sauf situations exceptionnelles. Un outil de traçage sera mis en place. La Direction a précisé que pour les DE en accompagnement intensif, ces 15 heures seront suivies et accompagnées à chaque entretien. Pour les autres publics, il faudra les sensibiliser à la nécessité de consacrer 15 heures hebdo à leur recherche d'emploi.

Accompagnement Intensif

Démarrage au 1er avril avec des règles précises :

- Portefeuille de 50 DE actifs et 15 en rattaché maximum

- accompagnement de 6 mois avec deux rendez-vous minimum par mois (physique ou visio).

En région, tous les accompagnements renforcés passent en intensif. Le CEJ passe de 53 PTF à 42.

Maintien des équipes Emploi et Recrut. Les MET sont supprimés. La taille des PTF de suivi va être ramenée à 500. Tous les conseillers impactés par ces changements seront reçus en février/mars. 27 CDD en compensation.

Un accompagnement métier des conseillers est prévu sur l'année .



Claires
Simples Essentielles

ASC A VENIR

- Week-end au lac des Settons
- Escapade à Argentières
- Tickets cinéma
- ANCV

Surveillez vos mails CSE

Transfert des GL et CRE Rénové

En attente de la validation du décret concernant la suspension/remobilisation, un test du transfert des manquements est prévu avec Dole, Cosne et Chalon Centre de mars à mai. Deux absences déclencheront le début du contrôle.

Une BDE à venir avec 10 recrutements en redéploiement interne sur les 3 sites du CRE. L'équipe de Chalon sera particulièrement impactée avec le doublement de l'équipe et l'arrivée d'un REA. Effet domino sur l'immobilier et sur les activités de la DPC BFC. Une démarche de construction collective sur l'immobilier sera mise en place.

Lons-Le-Saunier/Champagnole

La **CFDT** est ravie de constater que nos remarques ont permis de faire avancer le dossier autant dans l'intérêt des agences que des partenaires. La nouvelle salle de formation sera donc installée sur le site de Champagnole.

Nouveaux indicateurs

Six nouveaux indicateurs voient le jour et pour d'autres leurs règles de gestion évolues. De janvier à fin mars, il y aura des informations découverte puis des ateliers thématiques (GDD, CDDE, CDE...) sur le 2ème semestre. Les objectifs 2025 seront fixés au Conseil d'administration de février. Vous pouvez trouver des informations sur l'intra national.

Trajectoire Bas Carbone

L'objectif 2030 est de 35% de réduction des émissions carbone sur 4 axes : Mobilité, Achats, Bâtiment et Numérique. Ce projet national prévoit de réduire les M² par agent CDI, d'augmenter les RDV en visio et d'encourager les mobilités douces. A suivre en région...

Pour nous contacter, pour plus d'informations, pour participer à une réunion ou pour nous rejoindre?
N'hésitez pas à contacter vos élus CSE **CFDT** !

syndicat.cfdt-bfc@francetravail.fr